



Assemblée générale extraordinaire

Tenue le mercredi 10 juin, 2015 à 16 h à

La Cenne, 7755, boul. Saint-Laurent, Montréal

Ordre du jour

1. Ouverture et nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et dépôt des états financiers 2014 de Kaléidoscope
4. Nomination d'un vérificateur pour l'exercice financier de 2015
5. Clôture de l'assemblée

1. Ouverture et nomination d'un président et d'un secrétaire

Ariane Émond, présidente du CA, déclare l'assemblée générale extraordinaire (AGE) ouverte à 16 h 15 et confirme le quorum

Il est proposé par Denis Sirois, appuyé par Geneviève Giasson et résolu à l'unanimité que Ariane Émond et Suzanne Lalande agissent respectivement comme présidente et secrétaire de l'AGE.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marcel Gélinas, appuyé par Louis-André Lussier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Dépôt des états financiers

La présidente explique que cette AGE a dû être convoquée en raison d'un changement d'année financière qui se termine dorénavant le 31 décembre. Les résultats présentés couvrent les mois de mars à décembre 2014.

En l'absence du trésorier, les états financiers sont présentés par Denis Sirois, administrateur. Les états doivent être déposés mais n'ont pas à être adoptés.

Il est proposé par Louis-André Lussier, appuyé par Geneviève Giasson et résolu à l'unanimité que l'AGE prenne acte du dépôt des états financiers.

4. **Nomination d'un vérificateur**

Il est proposé par le Conseil d'administration, appuyé par Marcel Gélinas et résolu à l'unanimité de retenir la firme de comptables Gosselin et associés comme vérificateur pour Kaléidoscope pour l'exercice financier de 2015.

5. **Clôture**

Il est proposé par Denis Sirois, appuyé par Mélanie Pelletier et résolu à l'unanimité de clore l'AGE à 16 h 40.

Procès-verbal déclaré conforme – Suzanne Lalande, secrétaire



Le 30 juin 2015